

la majesté et aimoit la personne (10) zélé (11) pour le bien public, qu'il ménageoit aux dépens de ses propres intérêts. Grand dans les difficultés par cette prudence consommée, par cette solidité de jugement (12), par cette étendue, cette élévation et cette présence d'esprit (13) qui s'est soutenue jusqu'au dernier moment de sa vie. Grand dans les périls par son courage (14), il ne s'y exposa jamais avec témérité (15), il en sortit toujours avec honneur (16). Grand dans la religion (17) par sa piété, dont il pratiqua les œuvres en esprit et en vérité.

Il est temps de recueillir toutes ces idées et pour garder de l'ordre dans un sujet si vaste, renfermons les toutes dans les termes de mon texte et disons que le Comte de Frontenac s'est fait aimer par sa bonté; telle a été sa vie politique. Il s'est fait estimer par sa valeur, telle a été sa vie militaire. On le reconnaît déjà à ces traits. Son portrait cependant n'est encore qu'ébauché. Pour-y mettre la dernière main, unissons le serviteur de Dieu avec l'homme du roi, et le chrétien avec le guerrier. C'est ce que je vais faire dans les deux parties de ce discours.

1° POINT. C'est une vérité que la philosophie pa-
yenne a reconnue avant que la morale chrétienne en ait
fait une loi. Ceux que Dieu a choisis pour prendre sous
lui le gouvernement des provinces et que la providence
a placés, comme dit l'écriture, sur la tête des autres hom-
mes, doivent se regarder comme des personnes consacrées
par état à l'utilité et à la félicité publique (R. 1.). Ils
doivent dire avec StPaul: nous sommes redevables à
tout le monde et si nous représentons Dieu par une
autorité qui nous fait craindre et respecter pourquoy
ne le représenterons-nous pas par une bonté qui nous
fasse aimer des peuples? Notre grandeur ne consiste
pas tant au pouvoir que nous avons de leur commander,
qu'aux moyens que nous prendrons de leur être utile.
Tel doit être l'usage de l'autorité à la regarder dans les
desseins de Dieu. Mais si nous la considérons dans les
mains des hommes, hélas! à quels abus n'est-elle pas ex-